

suite favorable avait été donnée à leur demande et qu'elles pouvaient reprendre l'habit de leur profession.<sup>50)</sup>

En tant que membre du Comité de vaccine, le docteur Brincour contresigna la décision du 8. 10. 1808, d'après laquelle «on vaccinera gratuitement les habitants de nos campagnes, parce que ces gens sont récalcitrans parce qu'il falloit payer les vaccinateurs. Donc on salariera les chirurgiens qui vaccineroient à des époques fixes dans les communes rurales et cela gratuitement».<sup>51)</sup>

Brincourt demeurait au numéro 6 de la rue des Remparts lorsqu'il décéda le 6. 4. 1809.

Le 25 fruct. an IV (11. 9. 1796) il avait épousé Marie-Josèphe-Hélène PASTORET (1775-1815), fille du président du tribunal civil Nicolas Pastoret et de Hélène Mamer.<sup>52)</sup>

Quant à leurs enfants nous pouvons rapporter ce qui suit.

Dans les Souvenirs luxembourgeois-italiens d'Aug. Collart (B. N. fasc. IX, p. 21) nous lisons qu'en février 1800 un fils Brincour — de qui la mère était une amie des d'Olimart de Bettendorf — décéda de la petite vérole qui sévissait à ce moment en la ville de Luxembourg. Il s'agit de NICOLAS, âgé de 32 mois, fils des époux Brincour-Pastoret, qui décéda le 18. 1. 1800 au numéro 26 de la rue des Remparts.<sup>54)</sup>

De LOUIS-OTHON il est question ci-après.

JEAN-PIERRE vécut du 12. 4. 1806 au 13. 5. 1808.<sup>55)</sup>

ÉLISABETH naquit le 26. 11. 1808.

## VI c) LOUIS-OTHON

Né le 8 vend. an XII (1. 10. 1803), il était marchand de vins lorsqu'il épousa le 29. 10. 1829 à Luxembourg Elisabeth Baer de Coblenche, dont Jean-Madeleine-Cosme-Damien-Othon (31. 12. 1830-20. 8. 1831).<sup>56)</sup>

Au cours de la contre-révolution qui devait replacer le Grand-Duché sous l'administration «légitime», il est question, à la date du 24. 12. 1831, du «jeune Brincourt», membre de la garde communale de Luxembourg et destiné à remplacer le receveur de l'Enregistrement à Walferdange.<sup>57)</sup>

Mais le coup de main dirigé la veille par les gendarmes et gardes civiques belges contre un convoi d'armes de la «bande Tornaco» — action à laquelle Othon Brincourt semble avoir participé avec le grade de lieutenant adjudant-major commandant un des 4 pelotons de volontaires — empêcha cette «reprise de pouvoir».

L'année suivante il est encore une fois question d'Othon Brincour et cela quand le général de Goedecke se proposa de constituer un bataillon luxembourgeois. Comme il répugnait au président de la Commission de Gouvernement de s'entourer de «brouillons et d'amateurs», il demanda au Roi de lui céder les 3 officiers luxembourgeois subalterne disponibles, dont Othon Brincour.<sup>58)</sup> Le roi Guillaume préféra envoyer à de Goedecke le lieutenant Welter